

## Commission Locale de Développement Rural d'Ittre

**Le 19 mars 2026**

### **Compte rendu de la séance plénière**

#### Présents :

**CLDR – composante citoyenne** : R. De Leener, Ph. Dodion, M. Ferrard, N. Lebas-Ferrard, N. Lourtie, J-M. Maguin-Vreux, B. Pouillard, E. Sotomayor, D. Vandermeersch  
**CLDR – composante mandataire** : P. Claes, M-A. Della Faille, N. Dufermont, C. Fayt, J. Wautier  
**Administration communale** : Thibaut DUMORTIER  
**Fondation Rurale de Wallonie** : Martine GILLES et Caroline DEGRAEF

#### Invités :

- Groupe Sentiers Ittrois : C. Bocket,
- Service Environnement : V. Vanhoeck (conseiller en énergie)
- ASBL Sauvons Bambi : V. Charles (coordinatrice) et C. Petit (fondateur)

#### Excusés :

**CLDR – composante citoyenne** : C. Agro, P. Carton, M. Counson, C. De Bie, C. De Lichtervelde, C. Ghellynck, M-O. Leclercq, L. Marsia, P. Marsille  
**CLDR – composante mandataire** : N. Lambert

#### Annexes :

1. Power Point de conduite de réunion
2. Présentation Action Bambi
3. Agenda des activités du Groupe Sentiers Ittrois
4. Permis de végétaliser

---

#### Ordre du jour

- ☐ Introduction
  - ☐ Approbation PV 15/10/2025
  - ☐ Présentations : Action Sauvons Bambi et Réseau chaleur bois à Virginal
  - ☐ Rapport annuel de la CLDR 2025 et activités pour 2026
  - ☐ Divers et Agenda
- 

### **1. Introduction**

Christian FAYT accueille les participants et introduit la réunion.

## 2. Approbation des PV du 15/10/2025

Pas de remarques (sauf une remarque reçue par mail en amont de la réunion et déjà corrigée).



Martine Gilles (FRW) en profite pour rappeler les 5 projets Lauréats du Budget participatif 2025.

## 3. Présentations Action Sauvons Bambi

L'asbl « Sauvons Bambi » a été fondée en 2020 par Cédric Petit. Elle a pour objectif le sauvetage d'animaux sauvages dans les champs à l'aide de drones (avant le passage des machines agricoles). Il s'agit d'un service gratuit à destination des agriculteurs mais aussi des propriétaires de terres, des gardes forestiers, gardes-chasse et autres personnes susceptibles de savoir sur quelles terres se trouver les petits faons.

L'asbl vit de dons mais bénéficie tout de même d'un petit subside de 7000 euros par an de la Région Wallonne.

Sauvons Bambi se compose uniquement de bénévoles, il y en a actuellement une centaine en Belgique et au Luxembourg.

Outre son rôle de sensibilisation auprès des agriculteurs et citoyens, l'asbl a également un rôle de formation (pilotes de drones et aidants).

Ils demandent que les demandes d'interventions soient faites au maximum via leur plateforme :

<https://sbapp.be/auth/login>

Toutes les informations se trouvent sur leur site web : <https://sauvonsbambi.be/contact/>

Ils renseignent également un site qui permet de voir les zones autorisées pour le vol en drone et suivant quels horaires : [www.droneguide.be](http://www.droneguide.be)

Le bourgmestre fait part de sa volonté de faire appel à eux cette année avant le fauchage d'une zone de plusieurs hectares appartenant à la commune.

J. Wautier propose de faire une communication dans le Bulletin communal et sur la page Facebook communale.

#### 4. Présentation Réseau chaleur bois à Virginal

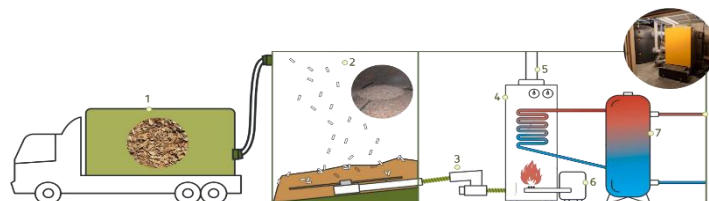
Suite à l'étude POLLEC, la commune a obtenu les subsides pour ce projet.

La chaufferie bois permet de chauffer les bâtiments suivants : la salle polyvalente, l'école maternelle, la crèche du CPAS et la Maison Chabeau.

Initialement, trois de ces bâtiments avaient une chaudière gaz et un avait une chaudière mazout et cela représentait 27.000m<sup>3</sup> gaz (ou équivalent) /an.

La chaudière a été installée par COOPEOS (contrat sur 10 ans), est en service depuis juillet 2025. Elle fonctionne de mi-septembre à mi-avril. Elle a une puissance de 130kW et consomme environ 330m<sup>3</sup> de bois par an.

Elle est équipée d'un silo de 40m<sup>3</sup> qui est rempli par soufflage. Elle demande un peu de manutention car, 1x/semaine minimum, il faut aller vider le cendrier (récupération et recyclage des cendres par Coopeos).



Les intérêts pour la commune d'Ittre :

- Diminution des émissions de CO<sub>2</sub> de plus de 90%.
- Un combustible produit en économie sociale à partir de déchets de bois (économie circulaire).
- La chaudière comme point de départ d'une sensibilisation des citoyens/politique/enfants à la transition énergétique.
- Réduction de la facture énergétique.

Commentaires et questions de la CLDR :

- ☐ La sciure de bois peut-elle être utilisée ?  
⇒ Non, la sciure est trop volatile pour ce type d'appareil. Il faut des plaquettes de +/- 3cm avec un certain poids. Le pellet et le miscanthus fonctionnent aussi.
- ☐ Avec ce type de chaudière, on ne paye pas au m<sup>3</sup> de bois utilisé car tous les bois n'ont pas la même valeur énergétique donc il y a un compteur calorimétrique et on paye à la quantité de chaleur produite.
- ☐ Qui décide des essences de bois reçue ?  
⇒ On ne choisit pas, c'est Coopeos qui gère cela mais comme tout est mélangé, on reçoit parfois une livraison à haute valeur calorifique qui tient longtemps et parfois pas du tout. Ce n'est pas évident à gérer pour Coopeos d'ailleurs.
- ☐ Quel est le temps de séchage nécessaire pour que le bois puisse être utilisé dans ce type de chaudière ?  
⇒ Le temps de séchage peut changer beaucoup en fonction de la nature du bois, la période de coupe et du temps écoulé entre la coupe et la mise à sécher. L'hydrométrie du bois est prise directement dans le séchoir pour savoir exactement quand il peut être utilisé.
- ☐ Il n'y a pas de déperdition thermique entre la chaudière et les salles ?  
⇒ La déperdition thermique est vraiment dérisoire, les tuyaux sont bien isolés.
- ☐ La commune a gardé une chaudière gaz en parfait état qui sert de back-up au cas où il y aurait besoin d'un relais à la chaudière bois. Pour que ce type de chaudière bois soit vraiment

rentable, il ne faut pas l'arrêter, c'est pourquoi nous ne l'utilisons que pendant la période froide.

❑ Quelle est la surface à chauffer ?

⇒ Les salles équipées doivent représenter +/-400m².

❑ Est-ce que cela fait vraiment réaliser des économies ?

⇒ On le saura à la fin de la période de chauffe mais a priori oui vu que la chaudière est mutualisée pour plusieurs bâtiments.

## 5. Rapport annuel de la CLDR 2025 et activités pour 2026

Martine GILLES (FRW) rappelle le cadre du rapport annuel.

Le rapport annuel sera envoyé au SPW qui regarde ces rapports pour voir si les communes respectent bien le cadre d'une ODR et peuvent donc recevoir les subventions.

### Composition de la CLDR – absences en 2025

Pour rappel, le ROI de la CLDR est identique dans toutes les communes wallonnes. Le règlement concernant les absences des membres de la CLDR précise qu'après 3 absences consécutives aux réunions, la commune doit envoyer un courrier afin de savoir si le membre veut toujours faire partie de la CLDR ou démissionner.

Cette année, 3 personnes sont concernées : *David Olandese, Sophie Peeterbroeck et Valérie Petit*. Un courrier leur a donc été envoyé par Thibaut Dumortier.

### Activités de la CLDR – 5 réunions en 2025

- 19 février : lancement du budget participatif
- 14 mai : réunion publique BiodiverCité
- 26 juin : aménagement du parc Bauthier - demande de subvention DR
- 9 septembre : visite de terrain au parc Bauthier
- 15 octobre : comité de sélection projets du budget participatif

### Etat d'avancement des projets du PCDR (2017-2027)

|                  |    | Projets                                                            | R ou AC | E  | Ab | Att | Commentaire                                                                                                                                                                            |
|------------------|----|--------------------------------------------------------------------|---------|----|----|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| L<br>O<br>T<br>1 | 1  | Charte Agenda 21 Local                                             | x       |    |    |     | Plan stratégique transversal 2018-2024 – intégration des 17 objectifs de DD dans la politique communale – feuille de route ODD                                                         |
|                  | 2  | Charte des paysages                                                | x       |    |    |     | Placement de panneaux de sensibilisation aux paysages (avec ADESA et subsidie provincial)                                                                                              |
|                  | 3  | Mesures perméabilité des sols                                      | x       |    |    |     | Placement de fascines (Contrat rivière Senne) et de haies anti-érosives (BiodiverCité)                                                                                                 |
|                  | 4  | Nouveau quartier d'habitat à Huleu (ancien camping)                |         | x  |    |     | Révision plan de secteur (Enquête publique en 2025) : modification zone de loisirs (1,24 Ha) en zone d'habitat à caractère rural (création de logements accessibles)                   |
|                  | 5  | Maison rurale à Haut-Ittre                                         |         | x  |    |     | Convention subvention en DR – mise en adjudication des travaux                                                                                                                         |
|                  | 6  | Valorisation site de Fauquez                                       |         |    | x  |     | Abandon demande convention subvention en DR – zone inondable pour SPW Cours d'eau, projet possible de renaturation d'une zone d'immersion temporaire (ZIT) par Life Belini du CR Senne |
|                  | 7  | Soutien aux filières de production locale                          | x       |    |    |     | Marché Virginal, Terre en vue à Haut-Ittre, marché des saveurs et fermes ouvertes, promotion productions locales par Senne Vallées                                                     |
|                  | 8  | Stratégie touristique                                              | x       |    |    |     | Visit'ltre et création office du tourisme                                                                                                                                              |
|                  | 9  | Sentiers et circuits promenade                                     | x       |    |    |     | Promenades balisées (avec Syndicat d'initiative) et parcours nature, Groupe Sentiers                                                                                                   |
|                  | 10 | Réseau déplacement modes doux                                      | x       |    |    |     | Sécurisation – tronçons vélos itinéraire transversal entre villages, projet de Mobipôle, réhabilitation de sentiers utilitaires                                                        |
| L<br>O<br>T<br>2 | 1  | Dispositifs de rétention des eaux pluviales                        | x       |    |    |     | ZAEC et ZIT Gaesbeq et Baudémont (avec Contrat rivière Senne)                                                                                                                          |
|                  | 2  | Lieux d'accueil et de rencontre pour les jeunes                    | x       |    |    |     | Aménagement bâtiment Patro à Virginal                                                                                                                                                  |
|                  | 3  | Services de santé de proximité                                     | x       |    |    |     | Centre de médecine Les Dignes à Ittre (initiative privée)                                                                                                                              |
|                  | 4  | Structures et services d'accueil à la petite enfance               | x       |    |    |     | Deux crèches (Virginal et Ittre) gérées par CPAS (43 places) + futur appel à projet Plan Cygogne                                                                                       |
|                  | 5  | Valorisation espace Bauthier                                       |         | x  |    |     | Convention subvention DR demandée pour le parc                                                                                                                                         |
|                  | 6  | Charte rurale                                                      | x       |    |    |     | Charte ruralité du BW + charte communale de bonne entente rurale et de convivialité                                                                                                    |
|                  | 7  | Réaménagement centre d'lttre                                       |         |    | x  |     |                                                                                                                                                                                        |
|                  | 8  | Mise en réseau indépendants et entrepreneurs                       | x       |    |    |     | Association créée (Comatagrand)                                                                                                                                                        |
|                  | 9  | Valorisation du canal                                              | x       |    |    |     | Activités touristiques et culturelles en partenariat avec le centre nautique Interyacht (avec Visit'ltre et inBW)                                                                      |
|                  | 10 | Expérimentation énergies renouvelables                             | x       |    |    |     | Chaudière biomasse – réseau de chaleur 4 bâtiments publics à Virginal                                                                                                                  |
| L<br>O<br>T<br>3 | 1  | Création de réserves naturelles (sites naturels)                   |         | x  |    |     | Projet pour Bief 29 de l'ancien canal (avec DNF et Ronquières)                                                                                                                         |
|                  | 2  | Mise en œuvre ZACC du Grand Closin                                 |         |    | x  |     |                                                                                                                                                                                        |
|                  | 3  | Création de logements à prix modérés et innovants                  | x       |    |    |     | 2 Logements tremplins + nouveau quartier Huleu (logements accessibles aux jeunes)                                                                                                      |
|                  | 4  | Gestion d'espaces dédiés aux activités économiques                 |         | x  |    |     | Anciennes papeteries de Virginal (initiative privée), zone de Fauquez avec inBW                                                                                                        |
|                  | 5  | Création d'un centre de télétravail                                | x       |    |    |     | Cowork'ltre (initiative privée)                                                                                                                                                        |
|                  | 6  | Sensibilisation à l'agriculture durable et au jardin communautaire | x       |    |    |     | 12 Ha à Haut-Ittre avec coopérative Terre en vue, Jardin communautaire à Fauquez avec plan cohésion sociale                                                                            |
|                  | 7  | Pelance du marché du théâtre                                       | x       |    |    |     | Village du Théâtre et des Arts                                                                                                                                                         |
|                  | 8  | Stratégie de communication touristique-culturelle                  | x       |    |    |     | Visit'ltre                                                                                                                                                                             |
|                  | 9  | Alternatives à la voiture individuelle                             |         | x  |    |     | Projet de Mobipôle à Haut-Ittre                                                                                                                                                        |
|                  | 10 | Création d'un atelier rural                                        |         |    | x  |     | Remplacé par projet zone économique à Fauquez avec inBW                                                                                                                                |
|                  |    |                                                                    | stade   |    |    |     |                                                                                                                                                                                        |
|                  |    |                                                                    | R ou AC | E  | Ab | Att |                                                                                                                                                                                        |
| Total            |    |                                                                    | 30      | 20 | 6  | 3   | 1                                                                                                                                                                                      |

- 20 projets réalisés ou en action continue
  - 3 projets abandonnés.
- En ce qui concerne le projet d'atelier rural, la commune de Braine-le-Comte, avec qui le projet était lié, a décidé de ne plus réaliser ce projet.
- 1 projet en attente : FP2.7 Réaménagement du centre de Ittre
  - 6 projets en cours :
    - FP 1.4 « Création d'un nouveau quartier d'habitat (innovant) à Huleu (ancien camping) » : on arrive au terme de la procédure visant à faire changer la zone au plan de secteur (passage de zone touristique à zone d'habitat) ;
    - FP 1.5 « Création d'une maison rurale à Haut-Ittre » : le projet sera en partie réalisé par le service travaux sur budget communal et en partie via la subvention DR pour respecter les budgets. Cela prend donc plus de temps. L'appel d'offre pour les travaux par entreprise sera bientôt fait.
    - FP 2.5 « Valorisation de l'espace Bauthier » (aménagement du parc) : en attente de l'accord de la ministre pour pouvoir obtenir les budgets. Dès qu'on les a, on avance.
    - FP 3.1 « Création de réserves naturelles » : le projet de réserve au Bief 29 de l'ancien canal de Charleroi est une zone gérée par le DNF. La commune est en phase de permis de bâtir car un des abris pour animaux (éco pâturage) fait plus de 4 mètres de haut.
    - FP 3.4 « Gestion d'espaces dédiés aux activités économiques » : concernant le projet aux anciennes papeteries, il s'agit d'une initiative privée. Les bâtiments doivent être rasés et les propriétaires veulent faire ça eux-mêmes donc cela va prendre du temps. Ils vont sans doute commencer par la partie « la plus moche » où se trouvaient les chaufferies datant de 1800 et les anciens laboratoires.
    - FP 3.9 « Alternatives à la voiture individuelle » (projet SPW de mobipôle à Haut-Ittre) : une partie a déjà été réalisée (parking sur Haut-Ittre) mais le SPW voulait aussi faire une station essence/électrique. A priori, cela ne devrait finalement pas se faire.

#### Commentaires de la CLDR :

- ❑ Qu'est-ce qu'une ZACC ?
  - ⇒ Zone d'aménagement communal concerté.
- ❑ Concernant le projet FP1.10 « Réseau déplacement modes doux », il devait aller jusqu'au parking d'Haut-Ittre, où en est-on ? Et la question de la réduction de la vitesse de déplacement dans Haut-Ittre ?
  - ⇒ Différents points :
    - concernant le sentier qui va de la maison communale d'Haut-Ittre jusqu'au parking de covoiturage : problème avec des propriétaires qui ne veulent pas qu'on agrandisse le sentier or il faut minimum 2 mètres de large pour que ce soit cyclable. Les négociations sont en cours mais ce n'est pas évident.
    - Concernant la réduction de la vitesse à 30km/h dans Haut-Ittre : les décisions d'aménagement concernant les routes régionales passent par la RW, pas par la commune. Il y a eu une réunion avec la régie des routes d'Ottignies-LLN, ils ne veulent pas de ce projet de zone 30. De plus, s'il n'y a pas de contrôle, la zone 30 ne servira à rien. Cette zone sera mise en zone 50. Les zones 30 sont dans les villages mais le long de la route régionale, ce n'est pas Ittre qui décide, c'est la RW.

## Activités de la CLDR en 2026

- Suivi projet d'aménagement du parc Bauthier (travail de l'auteur de projet).
- Suivi des actions BiodiverCité (fin du budget régional en 2026).  
Les projets prévus en 2025 (passage écureuil, passage des grenouilles, pontons d'observation, ...) ont tous été réalisés.
- Bilan de l'Opération de Développement Rural (fin du PCDR en juillet 2027) : est-ce qu'on s'arrête là, est-ce qu'on relance une opération, etc.

Martine Gilles demande à la CLDR s'ils pensent à une autre action qui pourrait être suivie par la CLDR en 2026 ?

Les propositions peuvent être envoyées par mail à Martine : [m.gilles@frw.be](mailto:m.gilles@frw.be)

## Propositions de la CLDR :

- ☐ Lutte contre les frelons asiatiques : utilisation d'un drone thermique comme pour les petits faons vu que les essaims produisent beaucoup de chaleur. Y aurait-il un budget communal pour l'achat d'un drone communal ?
- ☐ Bois Tricot (ancienne sablière) : il s'agit d'un ancien parcours Vita mais aujourd'hui il n'y a plus rien. C'est un lieu qui pourrait être visité avec la CLDR afin de réfléchir ensemble à ce qui pourrait y être fait : le point sera ajouté aux activités de la CLDR en 2026.
- ☐ Projet LIFE Belini (bief 29 ancien canal) : organiser une visite de terrain avec la CLDR pour présenter les aménagements.
- ☐ Atelier pour fabriquer un Keyholes (voir point « Divers »).
- ☐ Concours façade fleurie : l'office du tourisme avait l'habitude d'organiser cet événement, il pourrait peut-être être relancé : possibilité de lancer un GT Charte végétalisation (keyholes et façades fleuries).

## **6. Agenda et divers**

### Divers

#### **Charte de végétalisation de l'espace public ittrois**

Objectif : fleurissement participatif du domaine public

- ✓ Murs végétalisés
- ✓ Jardinières mobiles
- ✓ Parterres de plaine terre
- ✓ Plantations en pied d'arbre
- ✓ Keyholes
- ✓ ...

Permis de végétaliser

- ✓ Avis du service communal
- ✓ Formulaire de candidature
- ✓ Approbation du Collège

Le signataire de la charte s'engage à :

- ✓ Respecter l'environnement
- ✓ Soigner l'esthétique
- ✓ Choisir des végétaux indigènes et mellifères de la liste communale
- ✓ Entretenir la propreté et la sécurité

→ Plus d'info et formulaire de candidature sur le site de la commune.

### Agenda des évènements du Groupe Sentiers ittrois

- Entretien et Balisage des sentiers (avec le service Travaux)
- Balades guidées thématiques Nature
- Randos guidées « découvertes des sentiers »

→ Programme complet sur leur site. Inscription obligatoire : [sentiers.ittrois@gmail.com](mailto:sentiers.ittrois@gmail.com)

### Agenda

- **Prochaine réunion CLDR** : jeudi 28 mai à 19h30 – réunion publique BiodiverCité avec le Groupe Nature.
- **Semaine Broyage** : du 23 mars au 27 mars
- **Balade nature guidée** : dimanche 29 mars de 9h45 à 12h30 - le long des Longs Prés (dans le cadre des journées de l'eau)  
→ Inscription : Guy Godeau (guide nature) [sentiers.ittrois@gmail.com](mailto:sentiers.ittrois@gmail.com)
- Station d'épuration de Bois-Seigneur-Isaac (qui est sur Haut-Ittre) : dimanche 29 mars – visite possible toute la journée – très intéressant car fonctionnement particulier (lagunage).

## 7. Clôture

Christian FAYT clôture la séance.

Secrétaire de séance,



Martine GILLES

FRW – Brabant Hesbaye

Le Président de la CLDR,



Christian FAYT (Bourgmestre)



# RÉUNION CLDR – 19 mars 2026

- **Approbation PV réunion du 15/10/2025**
- **Présentation Action Sauvons Bambi et Réseau chaleur bois à Virginal**
- **Rapport annuel de la CLDR année écoulée 2025 et activités 2026**
- **Divers et Agenda**

Approbation du PV de la réunion du 15 octobre 2025

*Comité de sélection des projets du budget participatif*



# BUDGET PARTICIPATIF #2



## LES 5 PROJETS LAURÉATS



Aménagement d'un espace convivial et pédagogique dans le jardin en face de l'école maternelle de Virginal

**Comité de parents de Virginal**

€ 3.213€



Installation de bancs en bordure des pistes de pétanque à la salle communale d'Haut-Ittre

**Association OI3 Loisir**

€ 2.200€



Installation de poubelles pour la récolte de déjections canines le long de sentiers de balade

**Groupement de citoyens**

€ 3.018€



Achat d'équipements (tables, jeux,...) pour les plaines de jeux de Fauquez

**Comité de quartier de Fauquez**

€ 5.844€



Achat de matériel pour contribuer à l'entretien des sentiers communaux

**Groupe Sentiers Ittrois**

€ 3.346€



# *Sauvons Bambi*

- Sauvetage d'animaux sauvages dans les champs à l'aide de drones (avant le passage des machines agricoles)
- Asbl composée de bénévoles
- Contact :

<https://sauvonsbambi.be/contact/>



COMMUNE  
PROVINCE DU BRABANT WALLON

# LA CHAUFFERIE BOIS DE LA COMMUNE D'ITTRE (VIRGINAL)

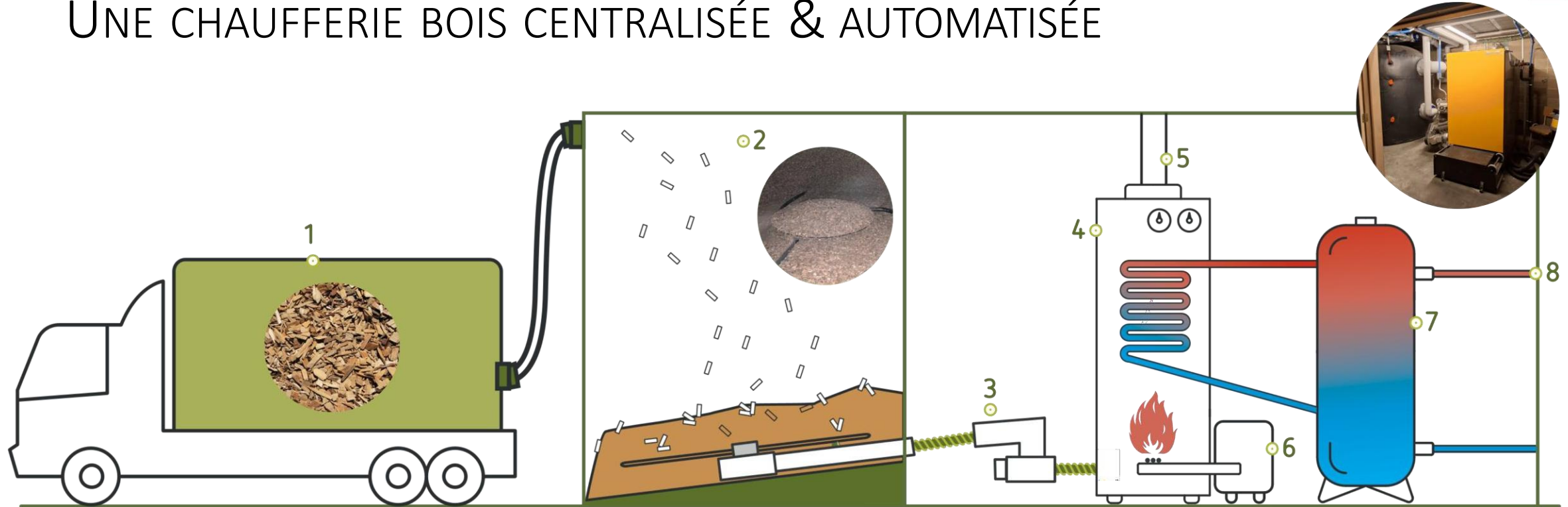
- 3 chaudières gaz
- 1 chaudière mazout
- 27.200** m<sup>3</sup> gaz (ou équivalent) /an



## EN BREF

- ⦿ Puissance : **130 kW**
- ⦿ Mise en service : Juillet 2025
- ⦿ Environ **330 m<sup>3</sup>** de bois consommé par an
- ⦿ Contrat sur **10 ans**
- ⦿ Programme de **sensibilisation** sur la durée

# UNE CHAUFFERIE BOIS CENTRALISÉE & AUTOMATISÉE



- LÉGENDE :
- ⊙ 1. Camion qui souffle des plaquettes de bois dans le silo
  - ⊙ 2. Silo de stockage de plaquettes de bois
  - ⊙ 3. Vis sans fin qui amène les plaquettes dans la chaufferie
  - ⊙ 4. Chaudière à plaquettes de bois
  - ⊙ 5. Cheminée
  - ⊙ 6. Récupération des cendres
  - ⊙ 7. Ballon de stockage d'eau chaude
  - ⊙ 8. Départ vers le réseau de chauffage des bâtiments

Chaudière bois d'une puissance de **130 kW**

# APPROVISIONNEMENT EN BOIS

- Estimation de consommation de bois de **330 m<sup>3</sup>/an**
- Silo : **Interne de 40 m<sup>3</sup>**
- Remplissage **par soufflage**



Chaudière interne au bâtiment

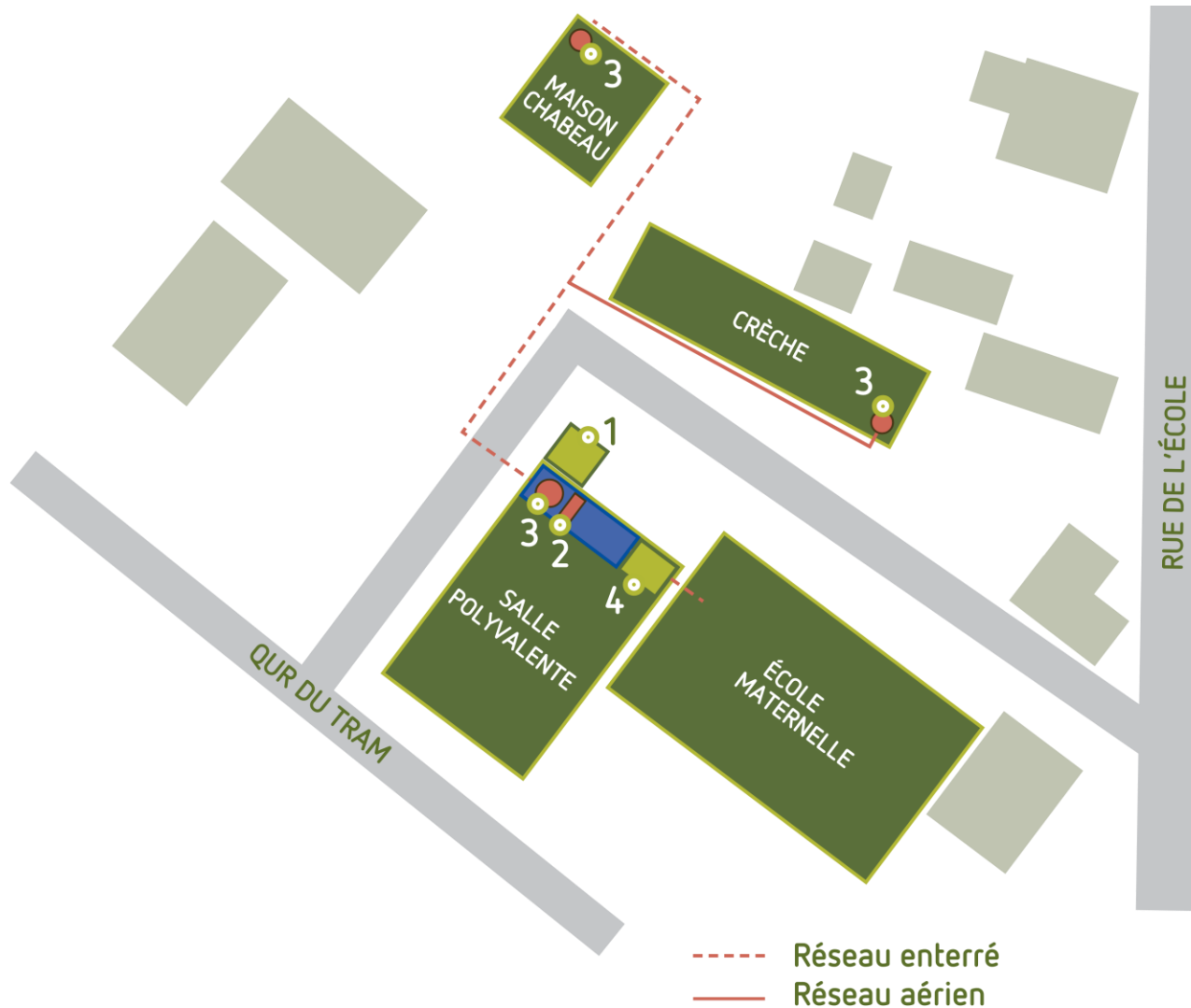




Comment fonctionne  
une chaudière à  
plaquettes ?



# IMPLANTATION DE LA CHAUFFERIE



## LÉGENDE :

- 1. Silo de stockage de plaquettes de bois
- 2. Chaudière à plaquettes de bois
- 3. Ballon de stockage d'eau chaude
- 4. Groupe de pulsion pour assurer la ventilation de la salle polyvalente

# RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DE PLUS DE 90%



**78** tonnes de CO<sub>2</sub> évitées /an



Emissions annuelles moyennes  
de **37 Wallon·ne·s** pour se chauffer



Emissions d'une voiture standard  
parcourant **318.200 km**

## INTÉRÊTS POUR LA COMMUNE D'ITTRE



- Diminution des émissions de CO<sub>2</sub> **de plus de 90%**



- Un combustible produit en **économie sociale** à partir de
- **déchets de bois** (économie circulaire)



- La chaudière comme point de départ d'une **sensibilisation**
- des citoyens à la **transition énergétique**



- **Réduction** de la facture énergétique

# Rapport annuel CLDR

## Composition de la CLDR – absences en 2025

*David Olandese, Sophie Peeterbroeck, Valérie Petit*

Un courrier leur est envoyé

## Activités de la CLDR – 5 réunions en 2025

- ☐ 19 février : lancement du budget participatif
- ☐ 14 mai : réunion publique BiodiverCité
- ☐ 26 juin : aménagement du parc Bauthier - demande de subvention DR
- ☐ 9 septembre : visite de terrain au parc Bauthier
- ☐ 15 octobre : comité de sélection projets du budget participatif

# Rapport annuel CLDR

## Etat d'avancement des 30 projets du PCDR (2017-2027)

- **20** projets **réalisés ou en action continue**
- **6** projets **en cours**
- **3** projets **abandonnés**
- **1** projet **en attente** : réaménagement du centre de Ittre

# Rapport annuel CLDR



## 6 projets en cours en 2026

- Création d'un nouveau quartier d'habitat (innovant) à Huleu
- Création d'une maison rurale à Haut-Ittre
- Valorisation de l'espace Bauthier (aménagement du parc)
- Création de réserves naturelles ( bief 29 de l'ancien canal)
- Gestion d'espaces dédiés aux activités économiques (anciennes papeteries – initiative privée)
- Alternatives à la voiture individuelle (projet SPW de mobipôle à Haut-Ittre)



# Rapport annuel CLDR



## Activités de la CLDR en 2026

- Suivi projet d'aménagement du parc Bauthier (travail de l'auteur de projet)
- Suivi des actions BiodiverCité (fin du budget régional en 2026)
- Evaluation de l'opération de développement rural (fin en 2027)
- **Autre action qui pourrait être suivie par la CLDR ?**



## Charte de végétalisation de l'espace public ittrois

But : Fleurissement participatif du domaine public

- ✓ Murs végétalisés
- ✓ Jardinières mobiles
- ✓ Parterres de plaine terre
- ✓ Plantations en pied d'arbre
- ✓ Keyholes
- ✓ ...

### *Permis de végétaliser*

- Avis du service communal
- Formulaire de candidature
- Approbation du Collège

Le signataire de la charte s'engage à :

- Respecter l'environnement
- Soigner l'esthétique
- Choisir des végétaux indigènes et mellifères de la liste communale
- Entretenir la propreté et la sécurité

## Groupe Sentiers Ittrois - Agenda des évènements

- Entretien et Balisage des sentiers (avec le service Travaux)
- Balades guidées thématiques Nature
- Randos guidées « découvertes des sentiers »

*Inscription obligatoire [Sentiers.Ittrois@gmail.com](mailto:Sentiers.Ittrois@gmail.com)*

# Agenda



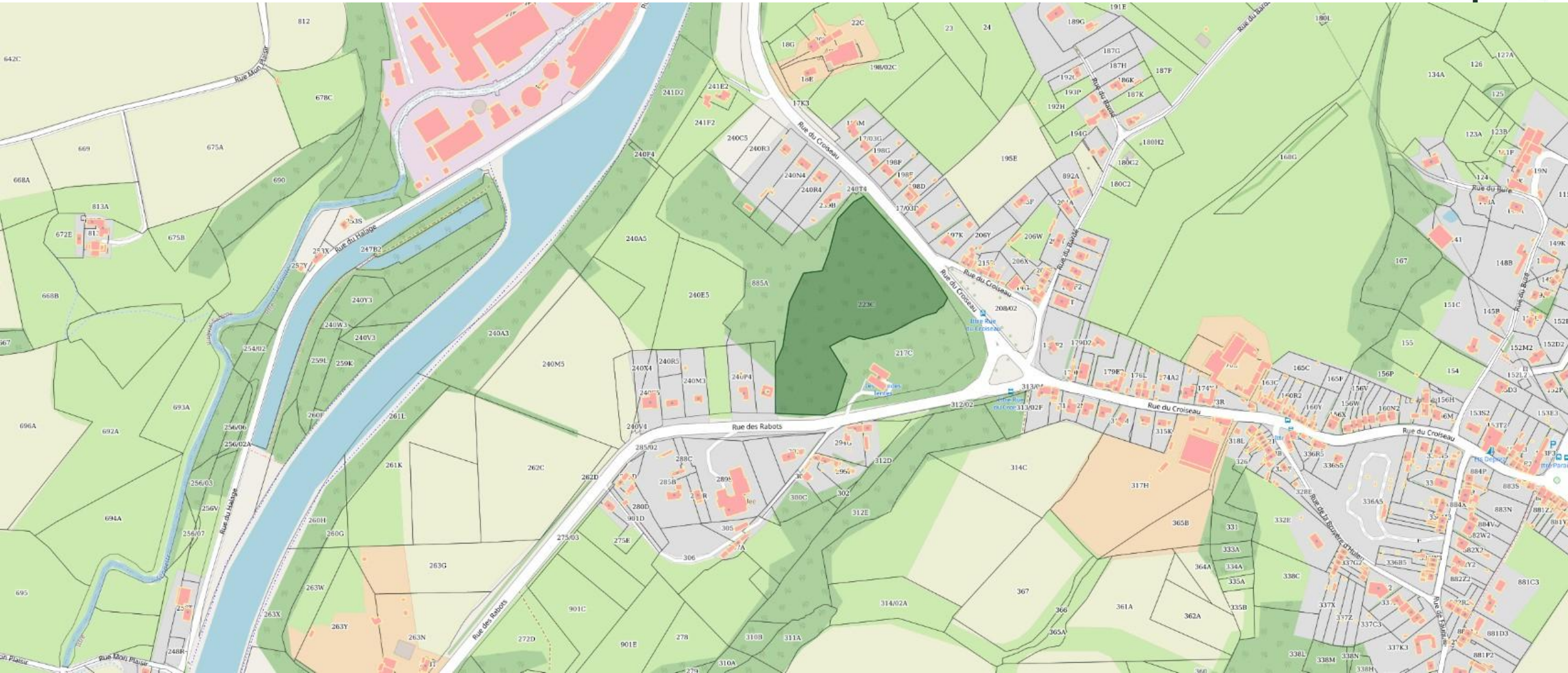
Semaine Broyage : **du 23 mars au 27 mars**

Balade nature guidée : **dimanche 29mars** de 9h45 à 12h30 - le long des Longs Prés  
Inscription : Guy Godeau (guide nature) **sentiers.ittrois@gmail.com**

Prochaine réunion de la CLDR :

**Jeudi 28 mai à 19h30** – réunion publique BiodiverCité avec le groupe Nature







Sauvons  
Bambi

# Vous êtes agriculteur et vous aimez les animaux ?

Service  
100%  
GRATUIT

Sauvons Bambi vous propose  
de survoler **gratuitement** vos parcelles  
avec un drone muni d'une caméra thermique  
et ainsi détecter et sauver les faons qui s'y trouvent.

## Demande d'intervention facile et instantanée

Minimum 24h avant la fauche

- via [www.sauvonsbambi.be](http://www.sauvonsbambi.be)

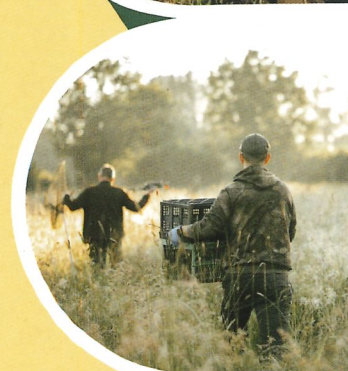


- ou par téléphone si nécessaire

|                            |                   |
|----------------------------|-------------------|
| Province de Namur          | 081 13 79 11      |
| Province de Liège          | 04 378 50 11      |
| Province du Brabant Wallon | 010 87 79 11      |
| Province de Hainaut        | 064 86 79 11      |
| Province de Luxembourg     | 061 86 09 50      |
| In deutscher sprache       | 0499 35 86 30     |
| Grand-Duché de Luxembourg  | 00352 621 390 757 |

## LES AVANTAGES :

- Service 100% gratuit
- Éviter le botulisme
- Limiter les mutilations et souffrances des faons
- Intervention dans toute la Belgique



## VOUS VOULEZ NOUS SOUTENIR?

Devenez membre pour 34€  
et devenez prioritaire lors des demandes.

[membre@sauvonsbambi.be](mailto:membre@sauvonsbambi.be)

• ✉ [info@sauvonsbambi.be](mailto:info@sauvonsbambi.be) • 📷 [sauvonsbambi](https://www.instagram.com/sauvonsbambi) • 📘 [sauvonsbambi.belgique](https://www.facebook.com/sauvonsbambi.belgique) •

Le groupe **Sentiers ittrois** vous invite à venir découvrir leur agenda des activités 2026  
Soyez les bienvenus ce vendredi 6 mars à 19h00 au Café du vendredi, rue du centre, 15 à Virginal  
et venez renforcer nos sympathisants et bénévoles. Inscription via [Sentiers.Ittrois@gmail.com](mailto:Sentiers.Ittrois@gmail.com)  
Guy Godeau, Marc Bogdanowicz et Christian Bocket

## Agenda des Activités - Sentiers Ittrois - de 2026

- Di 01/02 10h00** Balade thématique « *Je suis un bourgeon en hiver, tremblant à l'idée de s'épanouir pleinement au printemps* » en coopération avec les CNB – Détails sur le site du CNB-LLN & Env [Dimanche 1er février 2026 – Ittre – de 10h00 à 12h15 – Adultes – CNB-BW](#)
- 06/02-31/03 Opération « **Les Batraciens** » en février/mars, une initiative de la Commune en collaboration avec Natagora, Sentiers Ittrois et OI3 Loisirs *(Guy, Christian)*
- Opération « **Santé à nos sentiers** » du 16 au 22/03 en collaboration avec la Commune
- Ve 20-Sa 21/03** Entretien Sentier Piotte, Sentier S75 *(Christian et Marc)*  
Balisage des sentiers de Ittre, Haut-Ittre – 1<sup>ère</sup> partie *(Marc)*
- Di 29/03** Balade thématique « **Milieux humides des Longs Prés** » à la demande de la Commune d'Ittre et des CNB *(Guy)*
- Di 03/05 13h30** Balade thématique « **Virginal et le Tram** » Jacques Vanderlinden-El Tourniket, Didier Dubray
- Ve 22-Sa 23/05** **Balisage des sentiers** de Ittre, Haut-Ittre – 2<sup>ème</sup> partie si nécessaire *(Marc)*
- Ve 05-Sa 06/06** **Rénovation Fontaine Rabotte** à Virginal en collaboration avec la Commune *(Christian)*  
**Collaboration à préciser en fonction des travaux**
- Di 07/06 09h30** Balade thématique « **Milieux humides des Longs Prés** » *(Guy)*
- Di 12/07 13h30** Rando guidée 12 kms - **Découverte de Fauquez et le canal** *(Christian)*
- Juillet/Août** Opération « **Nettoyage des sentiers** » en collaboration avec le Service Travaux et les Jobs d'été Etudiants sur Haut-Ittre, Ittre, Virginal *(Christian, Guy)*  
**Modalités de Collaboration à préciser**
- Sa 29/08 09h00** **Ducasse à Virginal** - Rando guidée 12 kms - **Découverte des sentiers à Vèznau** *(Christian)*
- Sa 26/09 09h00** **Fête St-Remy** - Rando guidée 12 kms - **Découverte des sentiers de Ittre** *(Christian)*
- 21<sup>ème</sup> Semaine des Sentiers** du 12 au 18/10 - en collaboration avec la Commune
- Ve 16-Sa 17/10** Entretien Sentier Piotte, Sentier S75 ou autre *(Guy, Marc, Christian)*  
Balisage des sentiers de Virginal *(Marc)*
- Di 18/10 09h30** Rando guidée 12-20 kms - **Découverte des sentiers de Haut-Ittre** (12 kms) et de **la Vallée du Ry-Ternel** (20 kms) *(Christian)*
- Di 13/12 10h00** **Féerittre – Marché de Noël** - Balade thématique  
« **Reconnaissance des arbres par leur parure hivernale** » *(Guy)*

### Remarques :

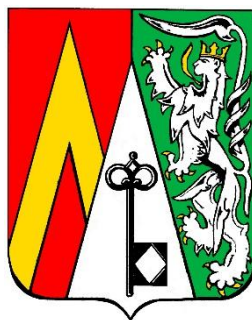
L'inscription aux activités est obligatoire via [Sentiers.Ittrois@gmail.com](mailto:Sentiers.Ittrois@gmail.com)

La durée des activités entretien/balisage est de 09h00 à 12h00 avec le pot/soupe de l'amitié en finale

Les randos Découverte Sentiers couvrent également les curiosités des différents villages de l'entité

L'Office du Tourisme de Ittre (OTI) via son site [www.ittretourisme.com](http://www.ittretourisme.com) reprend les balades Thématiques Nature et les randos Découverte Sentiers dans son agenda des activités 2026.

Les dates des activités pourraient être adaptées en fonction de la météo et de la disponibilité du Service Travaux



## Charte de végétalisation de l'espace public ittrois

En acceptant cette charte, le signataire s'engage à :

- Jardiner dans le respect de l'environnement ;
- Choisir des végétaux adaptés à l'environnement ;
- Entretenir le dispositif de végétalisation et en garantir les meilleures conditions de propreté.

### Le permis de végétaliser : une démarche citoyenne et participative !

La végétalisation du domaine public est une des nombreuses missions de service public. C'est ainsi que, toute l'année, le service Travaux est mobilisé pour créer et entretenir des espaces verts harmonieux, conviviaux et accessibles à tous.

Ceci étant, rendre notre commune plus conviviale et verte est une préoccupation qui concerne également chaque citoyen. Dès lors, la commune d'Ittre souhaite encourager le développement de la végétalisation du domaine public en s'appuyant sur une démarche participative et une forte implication des habitants, des comités de quartier, des associations, des écoles.

Cette charte de végétalisation vise ainsi à :

- Soutenir les initiatives citoyennes de végétalisation ;
- Favoriser la nature et la biodiversité en ville ;
- Participer à l'embellissement et à l'amélioration de notre cadre de vie ;
- Stimuler la dynamique de transition ;
- Créer du lien social, favoriser les échanges avec les autres, notamment ses voisins ;
- Créer des cheminements agréables et ainsi favoriser les déplacements doux ;
- Sensibiliser les citoyens au cycle de vie des produits alimentaires.

Un « permis de végétaliser », pourra être accordée par la commune d'Ittre à toute personne qui s'engage à assurer la réalisation et l'entretien sur l'espace public d'un dispositif de végétalisation : arbres notamment fruitiers, murs végétalisés, jardinières mobiles ou de pleine terre, keyholes, plantations en pleine terre en pied d'arbre ou non, mobiliers urbains végétalisés ou toute autre forme laissée à son initiative et à sa créativité.

Toute personne qui s'engage à assurer la réalisation et l'entretien sur l'espace public d'un dispositif de végétalisation doit solliciter une autorisation d'occupation du domaine public pour ce projet.

Après un avis des services concernés, les demandes d'autorisation nécessaires seront soumises à l'approbation du Collège communal. La commune s'engage à traiter – dans la mesure du possible – les demandes dans un délai d'un mois (sauf situations particulières).

Le signataire de la présente charte pourra, s'il le souhaite, disposer d'une expertise technique et d'un accompagnement méthodologique pour l'aider et mettre en œuvre son projet. Des conseils sur les pratiques respectueuses de l'environnement et des éco-aménagements adaptés pourront lui être proposés.

Le signataire de la présente charte s'engage à intégrer harmonieusement son dispositif de végétalisation dans le milieu choisi, ainsi qu'à soigner son esthétique (choix des mobiliers, des matériaux, modèles de jardinières, etc.).

### **Le respect de l'environnement**

Le signataire de la présente charte s'engage à désherber les sols manuellement et à

recourir à des méthodes de jardinage durables.

L'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais minéraux est strictement interdite. Seul l'engrais organique est autorisé (compost ménager ou terreau par exemple).

### **Les végétaux**

Le signataire de la présente charte s'engage à choisir des végétaux parmi la liste disponible sur le site de la commune d'Ittre, qui précise également les végétaux à proscrire (plantes urticantes, invasives, etc.). Si les végétaux souhaités par le signataire ne figurent sur aucune liste, un conseil pourra être demandé auprès des services de la commune.

### **L'entretien, la propreté et la sécurité**

Le signataire de la présente charte s'engage à assurer :

- L'entretien de son projet (soins des végétaux et renouvellement si nécessaire). Cet entretien veillera notamment à limiter l'emprise des végétaux sur le trottoir afin de ne pas gêner le passage et à arroser la végétation autant que nécessaire ;
- La propreté de l'ensemble de la surface mise à disposition (élimination régulière des déchets d'entretien ou abandonnés par des tiers) comme des trottoirs (ramassage des feuilles et déchets issus des plantations) ;

Il garantira également :

- L'intégrité du dispositif de végétalisation ;
- Le passage et la sécurité des piétons ainsi que l'accessibilité de l'espace public ; il convient que l'installation respecte le cheminement naturel des piétons. Sauf cas particulier, précisé par le permis de végétaliser, la

largeur minimale de passage à respecter est de 1,50 m ;

- La préservation des ouvrages et du mobilier urbain ;
- La préservation des arbres présents à proximité.

Toute opération d'abattage et d'élagage d'arbres ne peut être effectuée que par les services communaux.

Il ne devra résulter de l'activité aucune gêne pour la circulation ni pour l'accès aux propriétés riveraines.

### **Communication et bilan**

Une signalétique adaptée sera apposée par le signataire sur les dispositifs de végétalisation. Un modèle de signalétique sera remis par la commune d'Ittre.

Le signataire transmettra à la commune des photos de ses installations dès qu'il le souhaitera afin de pouvoir valoriser ses initiatives et promouvoir la démarche.

La commune se réserve le droit, à tout moment, de venir constater l'état du dispositif de végétalisation et de vérifier son bon entretien tel que prévu dans la présente charte. En cas de défaut d'entretien ou de non-respect de ces règles, la commune d'Ittre rappellera par écrit au demandeur ses obligations et pourra sous trente jours, en l'absence de réponse ou de réaction appropriée, mettre fin au permis de végétaliser ainsi que faire intervenir ses services et refacturer le coût de la remise en état au demandeur.

POUR LA COMMUNE D'ITTRE :

Secrétaire générale,

Le Bourgmestre,

C. SPAUTE

C.FAYT

LE SIGNATAIRE :

## Le fleurissement participatif ou permis de végétaliser

Le service Travaux se doit de maintenir en ordre un certain nombre de kilomètres de rues, de chemins, d'allées, de sentiers.

Le caractère rural de nos villages, le sentiment de propreté, demande cependant l'implication de chaque citoyen.

Pour mémoire, le Règlement de police mentionne que les trottoirs, accotements et filets d'eau doivent être entretenus et maintenus en état de propreté. Ces obligations comprennent, entre autres, l'enlèvement des mauvaises herbes ainsi que l'entretien des haies et arbustes.

Le Collège communal proposera prochainement au Conseil communal un permis de végétaliser.

Ce dispositif innovant et concret devrait accélérer le développement de la place de la nature dans notre commune.

En s'appuyant sur la participation des habitants, des quartiers, des écoles, des associations, des commerçants, il constituera un visa, délivré par la commune, qui vaudra autorisation d'occuper le domaine public à titre gratuit, pour mener une action de végétalisation. Il sera valable 3 ans, renouvelable tacitement.

Le permis de végétaliser a pour principe de permettre au citoyen, qui en fait la demande, et, sous certaines conditions, de mettre en place un dispositif végétal sur le domaine public.

Ce dispositif peut prendre différentes formes :

- Murs végétalisés ;
- Jardinières mobiles ;
- Parterres de pleine terre ;
- Plantations en pied d'arbre ;
- Plantations en façade ;
- Keyholes (jardin circulaire surélevé dont le centre est composé d'une colonne de compostage) ;
- Tout autre dispositif issu de l'imagination du citoyen.

Quels sont les objectifs ?

- Favoriser la nature et la biodiversité ;
- Participer à la vie de la commune ;
- Créer du lien social, favoriser les échanges avec les autres et notamment les voisins ;
- Participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie ;
- Créer des cheminements agréables et ainsi favoriser les déplacements doux ;
- Réinvestir l'espace public (l'espace public appartient à chacun, c'est l'affaire de tous).

Le permis de végétaliser consiste en une autorisation d'occupation temporaire d'une partie du domaine public accordée par la commune d'Ittre à toute personne qui s'engage à assurer la réalisation et l'entretien, sur l'espace public, d'un dispositif de végétalisation selon sa créativité.

Tout en respectant une série de mesures :

- Jardiner dans le respect de l'environnement, sans particules, ni engrais chimiques ;
- Choisir des végétaux adaptés à l'environnement, privilégier les plantes indigènes et mellifères ;
- Entretenir le dispositif et en garantir la propreté ;
- Ne pas entraver ni rendre la circulation dangereuse ;
- Ne pas planter d'espèces hallucinogènes, urticantes, piquantes et/ou invasives.



### **Permis de végétaliser – Formulaire de candidature**

**Nom :**.....**Prénom**.....

**Date de naissance :**.....

**Adresse :**

.....  
.....



.....



.....@.....

- **Emplacement précis (Adresse et/ou indications d’emplacement de l’installation)**

.....  
.....  
.....

.....  
.....

- **Description précise du projet de végétalisation (Dimensions, matériaux utilisés, type de plantation, ...)**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- **Date prévue de l'installation**

.....

- **Autres informations utiles**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

L'envie de vous approprier un bout de terrain vous tente ?

### Quelques conseils pratiques

#### 1. Faire un état des lieux

Cette première étape conditionne l'aménagement final :

- Le terrain : sa forme, son exposition, la nature du sol ;
- L'environnement : maison voisine, trottoir, clôture, mur, haie, ligne électrique, poteau d'éclairage, ...
- Décor : pergola, statue, ...
- Végétaux existants : leur taille, leur forme.

#### 2. Dessiner le plan – faire un croquis

Une feuille de papier, des crayons de couleur, une règle, ...faites un plan à l'échelle 1 cm – 1 m.

Attention, il est bon de connaître les végétaux à l'âge adulte.

### 3. Le choix des matériaux

Choisissez vos matériaux en fonction de l'esprit général que vous souhaitez donner à votre dispositif végétal.

Veillez à respecter une certaine unité avec ceux déjà en place.

### 4. Le choix des plantes

Choisissez vos plantes en fonction des espèces indigènes. Celles-ci demandent moins de travail car elles poussent naturellement ou ont le même degré de résistance à notre climat local.

Favorisez les végétaux repris sur la liste des plantes mellifères